

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (1999)

Heft: 4

Artikel: La dimension sociale de l'aménagement du territoire

Autor: Rickli, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

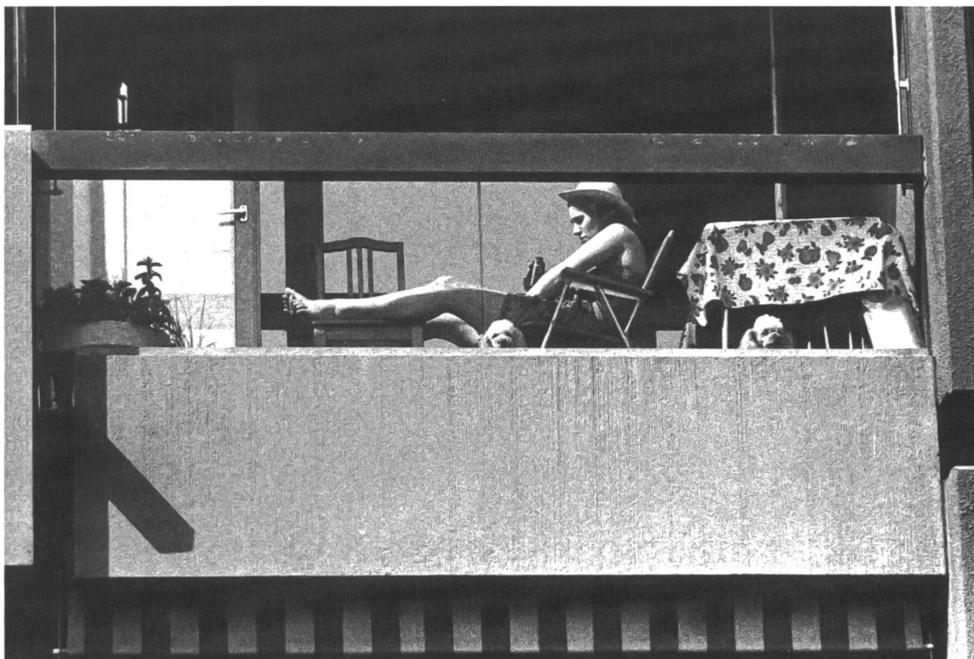
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La dimension sociale de l'aménagement du territoire



Genève, juin 1994.
(Contes de la ville
quotidienne, Interfoto,
Editions «Que faire?»)

Le travailleur des villes était jadis au centre de la question sociale. Il s'agissait de lui procurer les conditions de vie lui permettant de régénérer sa force de travail. La dimension sociale de l'aménagement du territoire a évolué au cours du temps car les groupes sociaux concernés par la question sociale ont changé et les lieux dévolus à l'action sociale sont différents.

Dans l'après-guerre, les architectes et les urbanistes s'intéressèrent à la reconstruction de la ville. L'édification d'ensembles d'habitation répondait à la fois à la nécessité de réaliser des logements décents pour tous, et à la volonté de relancer l'activité de la construction.

A la fin des années 60, les mouvements sociaux et étudiantins réactivèrent la question sociale dans la profession en réinvestissant les questions du logement, de la ville et des pays émergents. Les questions de société motivaient plus les jeunes professionnels que les questions constructives et formelles.

Mais l'économie dicte les règles du jeu sans demander l'avis de ceux qui voulaient repenser les relations de la ville et de la société. Les économies nationales s'étaient reconstruites et la concurrence commerciale s'organisait à l'échelle planétaire. A chaque soubresaut de l'écono-

mie mondiale, des pans de l'économie vacillaient en Suisse et ailleurs dans le monde. Les institutions fédérales et cantonales s'organisaient et résistaient au début des années 80: en réponse à la crise horlogère, l'arrêté Bonny permettait d'aider les régions périphériques.

Et aujourd'hui? Les autorités fédérales s'efforcent de supprimer les entraves qui paralysent le marché intérieur. Les grandes banques, les assurances, les sociétés chimiques et métallurgiques fusionnent pour affronter le marché mondial. De nombreuses entreprises, considérées comme les fleurons de leur région, sont rachetées pour être fermées, concurrence oblige. Le marché national est démantelé.

Et le social dans cela? Aujourd'hui plus que jamais, la dimension sociale de l'aménagement du territoire s'oppose à sa dimension économique. Comment peut-on prendre en compte les besoins sociaux dans la pratique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme? Hier, les réponses étaient plus simples, car les besoins étaient identifiés: le logement pour les travailleurs, les équipements de quartier pour les jeunes, les établissements pour les personnes âgées, etc. Aujourd'hui, quels sont les «besoins» des couches défavorisées, des exclus du système économique, des marginaux et de ceux qui viennent

Zur sozialen Dimension der Raumplanung

In den Städten standen früher die Arbeiter im Mittelpunkt der «sozialen Frage». Die sozialen Aspekte der Raumplanung haben sich verändert, weil sich auch die betroffenen sozialen Gruppen verändert haben und weil die Handlungsschwerpunkte anderswo liegen. Die üblichen Planungsinstrumente eignen sich schlecht für die raumbezogene Auseinandersetzung mit den heutigen sozialen Problemen. Es braucht eine andere Betrachtungsweise der Leute und der Lebensumstände. Die Gemeinden, welche für ihre raumplanerischen Konzepte Spezialisten aus dem sozialen Bereich beziehen, haben die neue Problemlage erfasst.

► **Jean-Daniel Rickli,**
Architecte-urbaniste
EAUG, FUS, Lausanne



Genève, janvier 1993.
(Les Suisses, Interfoto,
Editions d'En-Bas)

chercher refuge dans notre pays? Et comment y répondre ?

Les urbanistes les plus conscients des enjeux sociaux s'efforcent de préserver l'image et le fonctionnement de la ville traditionnelle, et de projeter la ville de demain à l'échelle de l'homme. La recherche d'une échelle humaine dans notre environnement peut satisfaire le nombrilisme de la profession, mais ne constitue pas une réponse crédible face aux bouleversements sociaux actuels.

Genève, juin 1993.
(Les Suisses, Interfoto,
Editions d'En-Bas)



Les lieux dévolus au social étaient traditionnellement la place, la maison de commune, de quartier ou de retraite, et le terrain de jeux ou de sport. Qu'en est-il aujourd'hui ? Ces lieux, qui ont fait l'objet d'investissements financiers importants, sont le plus souvent institutionnalisés et ne sont plus guère l'objet d'enjeu, sauf lorsque que l'on parle de diminuer les prestations ou de restreindre les services publics.

Les autres, ceux qui sont concernés par la dimension sociale de l'aménagement du territoire, où sont-ils ? Marginaux, ils vivent dans la rue et occupent des immeubles squattés. Personnes âgées, ils habitent dans les villes et les villages, dépendant d'un vaste système de prise en charge à domicile. Habitants des régions périphériques, ils dépendent d'une politique de soutien aux régions délaissées par les échanges économiques. Est-ce que les outils et les paradigmes usuels de l'aménagement du territoire sont aptes à répondre aux défis sociaux de l'organisation territoriale actuelle ? On peut en douter. Les professionnels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme n'ont fait que peaufiner leurs outils. Chaque domaine de planification a son cadre juridique et ses normes techniques.

La recherche de la dimension sociale de l'aménagement nécessite un autre regard sur les hommes et sur les choses. Certaines collectivités publiques l'ont bien compris puisqu'elles ont introduit le « planificateur social » dans les opérations de réaménagement du tissu construit. ■